

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Gabon-Égalité : près de 160 associations féminines formées en mentoring politique

Prissilia M.MOUIY
Libreville/Gabon

Le rôle et la participation de la femme gabonaise dans la sphère politique étaient au centre d'une formation sur le mentoring politique, initiée par le ministère de la Justice, le 8 juillet dernier à l'École nationale de magistrature (ENM). Près de 160 femmes, représentant les associations féminines, prenaient part à cette session de formation inscrite dans le cadre de la mesure 6.2 du programme gouvernemental Gabon-Égalité.

Les participantes ont ainsi été édifiées sur plusieurs thématiques : " Autorité et pouvoir ", " La confiance en soi pour briser le plafond de verre ", " Femmes d'une campagne politique, l'histoire ", " L'importance du vote, les différentes élections ", etc. L'objectif visé par ce programme de formation était, entre autres, d'amener les femmes à s'impliquer en politique, à acquérir des compétences et attitudes pour atteindre les objectifs assignés. En rappel, le programme gouvernemental Gabon-Égalité a été conçu pour accompagner les femmes en leur offrant des poli-



Photo:DR

Des attestations ont été remises aux participantes.

tiques d'appui dans les domaines de la santé, de l'éducation, la formation professionnelle, les microcrédits, la protection

contre les violences conjugales. Le ministère de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits de l'Homme, a la responsabilité

de piloter certaines de ces mesures dont "la mesure 6.2" qui concerne le mentoring politique de la femme gabonaise.

Fonction publique/Opération de ventilation des actes administratifs : 2032 textes pour six ministères

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

Une vaste opération de ventilation des actes administratifs aboutis au sein de tous les départements ministériels lancée par le ministère de la Fonction publique le 23 juin dernier à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la fonction publique se poursuit. Après les ministères de l'éducation nationale et la santé où le top de ladite opération a été donné, le tour est revenu jeudi dernier à six autres ministères de rentrer en possession des textes d'intégration et de reclassement après stage de leurs agents.

Selon le Secrétaire général du ministère de la Fonction publique, Ingrid O. Litchangou-Moutendi Mayila ce sont au total 2 032 textes qui ont été ainsi transmis aux secrétaires généraux de chaque ministère dont 1 063 pour le ministère de l'Économie, 162 aux Affaires étrangères, 160 au Transport, 61 au ministère de l'intérieur, 571 à l'Enseignement supérieur et 15 pour le ministère de la justice. Une démarche assez innovatrice appréciée par les différents départements ministériels bénéficiaires. Lesquels ont promis tout mettre en œuvre le plus rapidement possible pour transmettre lesdits textes à leurs véritables ayants droit.



Photo:SNM

Le Sg de la fonction publique Ingrid O. Litchangou-Moutendi Mayila remettant symboliquement les actes administratifs au SG de l'Économie Christian Patrick EBE.

UOB : les étudiants en fin de cycle réclament leur bourse

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

La circulation routière était particulièrement perturbée hier une bonne partie de la matinée sur l'avenue Paul-Marie-Yembit, à la hauteur de l'Université Omar Bongo (UOB). Les étudiants en fin de cycle de cette institution réclamaient leur bourse qui, disaient-ils, n'a pas été renouvelée par l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG).

À cet effet, ils voudraient d'une dotation spéciale, comme cela avait été décidé au cours d'une réunion avec les hautes instances du ministère de l'Enseignement supérieur, a expliqué l'un d'eux. Selon toujours ce dernier, l'ANBG n'a aucun problème pour leur octroyer les bourses. Elle souhaite tout simplement que l'arrêté lui soit fourni pour exécuter la tâche.

Les étudiants en colère rapportent que cette situation per-



Photo: AEE

Les forces de l'ordre ont rétabli la circulation en fin de matinée au niveau de l'UOB.

dure depuis 10 mois déjà. Elle avait conduit à une réunion avec la tutelle. " Le secrétaire général de l'Enseignement supérieur nous a rassurés que cet arrêté devait être fourni très rapidement à l'ANBG, afin que le manquement observé puisse être régularisé. Or, nous sommes dans le regret de constater que 10 mois après rien n'est fait. Malgré nos différentes relances à la tutelle. Nous

avons l'impression d'être baladés par les acteurs du ministère de l'Enseignement supérieur. Car en nous rendant à l'ANBG, ceux-ci nous ont dit qu'ils ne sont toujours pas en possession du texte qui va leur permettre de payer nos bourses ", confie l'un des acteurs. La circulation a été rétablie par les forces de l'ordre en fin de matinée.